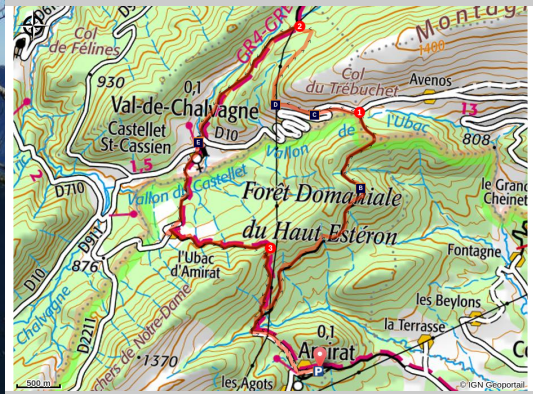


## AMIRAT - Col du trébuchet

Amirat



Le mont Saint Martin et la paroi de Fume Blanche, depuis Amirat (Jean CAPITANT)

*Cette boucle panoramique est accessible aux marcheurs réguliers qui aiment les bons sentiers forestiers. Idéale pour voir du pays.*

« Ce circuit niché aux confins de l'Estéron, au départ d'une route en cul de sac et qui plus est à cheval sur deux départements, donne vraiment une impression d'éloignement. Au départ d'Amirat, en suivant de bons sentiers on franchit un col et plusieurs forêts pour aller à la découverte d'un petit pays : Chalvagne, et plus précisément Castellet-Saint-Cassien. C'est un lieu magnifique, bercé de quiétude et de sérénité. » Jean Capitant, guide de randonnée en montagne.

### Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 5 h 30

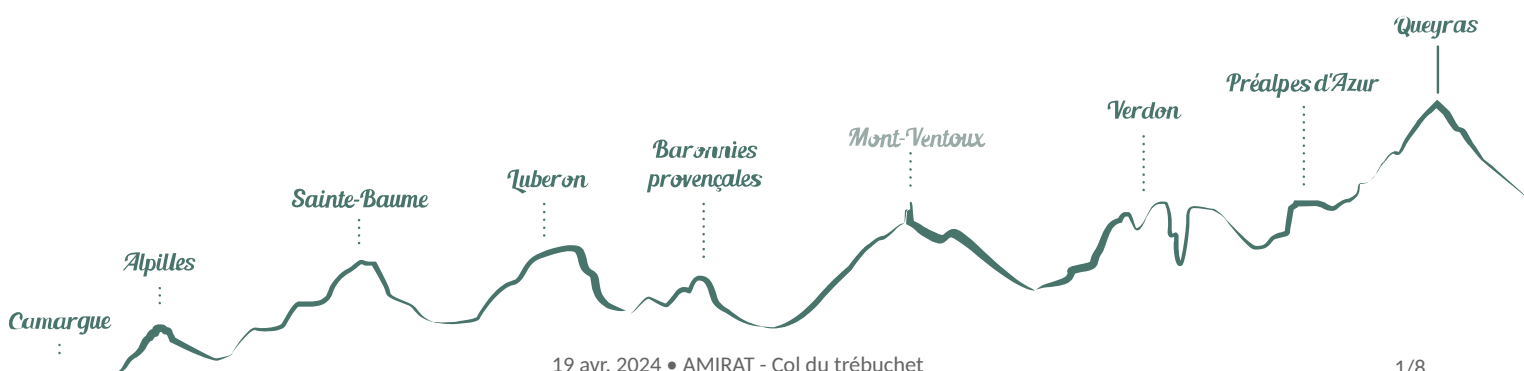
Longueur : 14.5 km

Dénivelé positif : 776 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire



# Itinéraire

Départ : Amirat

Arrivée : Amirat

Balisage :  GR®  PR

Du parking rejoindre une petite route qui monte dans le vallon de la Font, et qui devient rapidement une piste (balisage GR). Suivre cette dernière jusqu'à la balise 52. Prendre la direction du Col du Trébuchet (balisage PR). Après le Barlet, emprunter la piste qui se transforme en sentier, en direction d'Avenos. Par une piste raide, descendre jusqu'au col du Trébuchet.

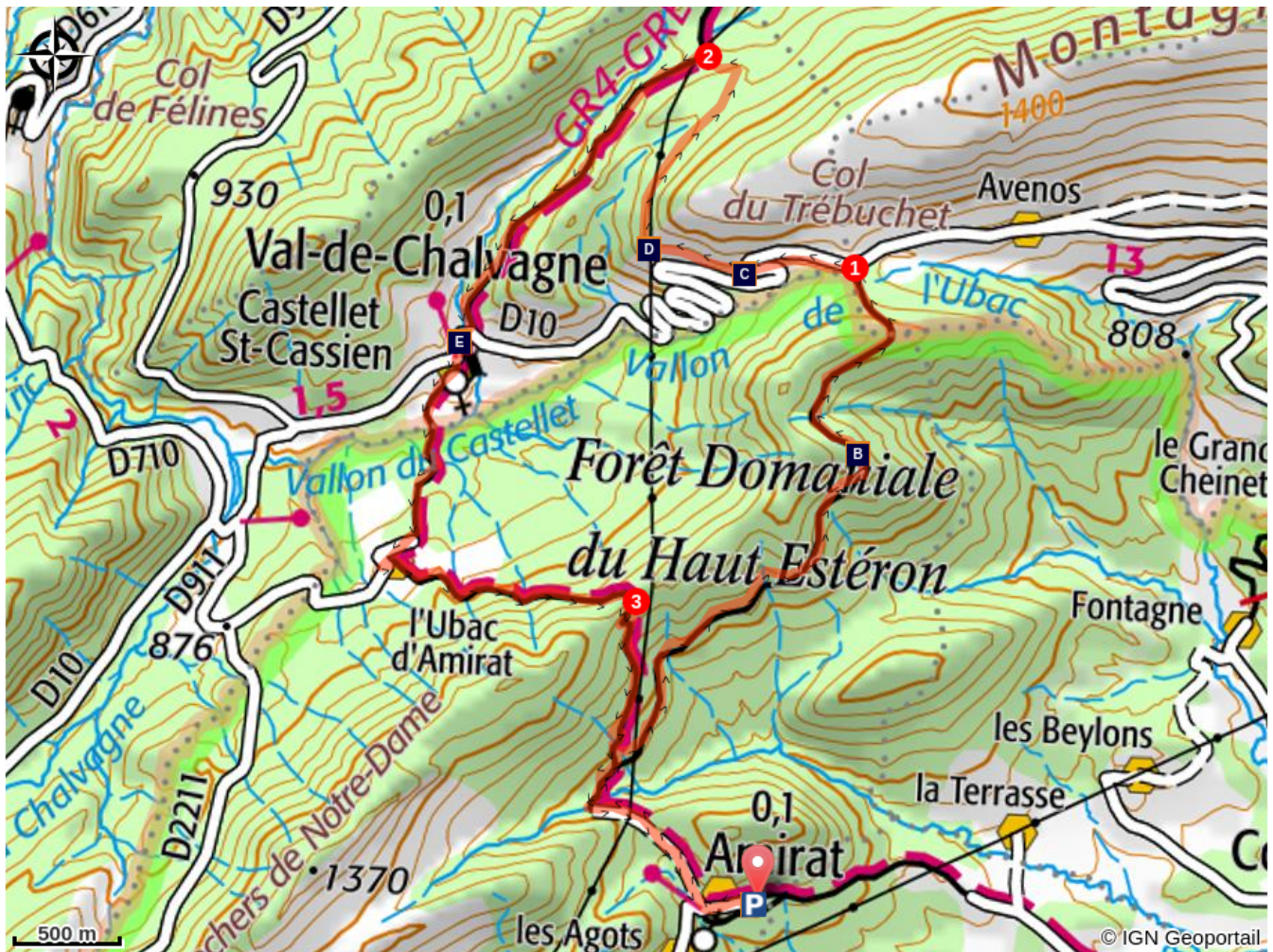
**1** - Du col tourner à gauche pour descendre une petite route qui mène à un premier lacet. Laisser les lacets sur votre gauche pour prendre la piste en direction de la Bâtie Neuve. Après une courte remontée, au niveau d'une belle clairière, prendre à gauche un sentier indiqué par une ancienne flèche orange. Suivre celui-ci jusqu'à un col.

**2** - Au col, suivre vers la gauche un large chemin balisé GR, qui descend jusqu'à Castellet-Saint-Cassien. À proximité de la mairie, un panneau indique de traverser le champ en direction d'Amirat. Passer une passerelle et un gué avant d'arriver à l'Ubac d'Amirat. Traverser le hameau puis prendre la piste balisée GR afin de retourner à Amirat.


**3** - Après la crête de Chadastier, prendre à gauche une large piste en descente. Suivre ensuite un raide sentier qui permet d'éviter les lacets de la piste. Descendre jusqu'au parking du village de l'Amirat.

*Le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), assure l'entretien de cet itinéraire ainsi que celui de sa signalétique et de son balisage.*

## Sur votre chemin...



 Le village d'Amirat (A)

 Les édicules (C)

 Castellet-Saint-Cassien (E)

 Hêtre et hêtraie (B)

 Le Mercantour (D)

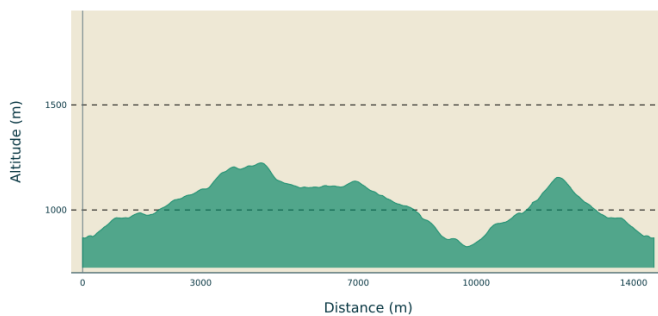


# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

- Des troupeaux peuvent se trouver dans le secteur de la Bâtie Neuve. Consultez la bande dessinée "[face aux chiens de protection, quelques réflexes à adopter](#)"
- La montée qui succède au village de Castellet-Saint-Cassien est raide.

## **Profil altimétrique**



Altitude min 825 m  
Altitude max 1224 m

## **Accès routier**

À 67 km, au nord de Grasse, par la D5.  
À 42 km, à l'est de Castellane, par la D2211.

## **Parking conseillé**

Parking du Pont, après l'église Sainte-Anne, Amirat.

## **Source**



Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène

## **Lieux de renseignements**

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



contact@pnr-prealpesdazur.fr  
Tel : (+33) 4 92 42 08 63  
<https://www.parc-prealpesdazur.fr/>

# Sur votre chemin...

---

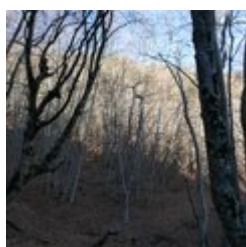


## Le village d'Amirat (A)

Amirat est un très ancien lieu d'habitation, cité pour la première fois en 1043, puis en 1125, dans le cartulaire de l'abbaye de Lérins. Le village primitif se situait sur les pentes ensoleillées du rocher de Notre-Dame. Au 14<sup>e</sup> siècle les conflits et les épidémies dépeuplent la région. Il n'y a plus personne en 1400. Le village actuel a trouvé sa place à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, avec notamment son église dédiée à Sainte-Anne, caractérisée par sa double génoise.

Crédit photo : Jean CAPITANT

---



## Hêtre et hêtraie (B)

Le hêtre (ou fayard) est très présent dans le département des Alpes-Maritimes. Cet arbre de l'ombre monte jusqu'à 35m. Ces hêtraies (forêt où prédomine l'hêtre) sont les vestiges de l'ancienne couverture forestière. Le fruit de l'arbre, appelé la faine, est contenu dans une cupule. Les faines sont comestibles et servent notamment à la fabrication d'une huile très riche. Aujourd'hui, les principaux consommateurs de faines sont les écureuils, les geais et les pinsons du nord.

Crédit photo : Jean CAPITANT

---



## Les édicules (C)

Les édicules désignent des petites constructions à caractère aussi bien religieux que sanitaire. Sur ce circuit, on peut retrouver la croix Boule et l'oratoire Saint-Laurent. La Croix a été édifée en souvenir de Jacques et Rissette Boule en 1892. Elle est située à proximité du col du Trébuchet. Quant à l'oratoire Saint-Laurent, restauré en 2008, il sert de lieu de pèlerinage à la fin août. Bien d'autres édifices ornent ce territoire et font la richesse de notre patrimoine historique.

Crédit photo : Jean CAPITANT



## Le Mercantour (D)

Il n'est pas rare de pouvoir admirer le massif du Mercantour depuis les Préalpes. Grâce à ce circuit, on peut même identifier certains sommets. Le Gélas d'abord, belle montagne bifide qui domine le cirque de la Madone de Fenestre, est le point culminant du département. On peut également apercevoir le Grand Capelet, le Bégo et la Cime du Diable, tout trois principaux sommets dominants la Vallée des Merveilles, site archéologique aux 100 000 gravures.

Crédit photo : Jean CAPITANT



## Castellet-Saint-Cassien (E)

L'arrivée à Castellet-Saint-Cassien donne l'impression de franchir une porte. Ce hameau préservé de l'agitation permet une pause de qualité dans un espace hors du temps. Il appartient à la commune de Val-de-Chalvagne dans le département des Alpes de Haute Provence, tout comme Montblanc et Villeveille Castellet-Saint-Cassien, depuis 1973. Si la présence d'un château en ce lieu remonte aux alentours de l'an mille, celui actuellement en place date, quant à lui, du 17<sup>e</sup> siècle.

Crédit photo : Jean CAPITANT



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène